

**ÉCOLE SAINT-ANSELME**  
**RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**Jeudi 28 octobre 2021, à 18H30**  
**Via TEAMS**

**ÉCOLE SAINT-ANSELME**  
**RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**Jeudi 28 octobre 2021 à 18h30**  
**Via TEAMS**

**1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum**

Présences: Caroline Favreau: parent; Magali Letarte: parent; Suzelle Beaugard: enseignante; Sonia Cuzzolini: enseignante; Jeremy Taws: parent; Geneviève Mallet: orthopédaogogue; Anne Donckerwolcke: orthophoniste; Annie Johnson: Technicienne au service de garde; Julie Turcotte: parent; Hélène Aubier: parent substitut; Sylvie Beaudoin: directrice et Bérénice Castro: parent.

Absences: Mélissa Beaulieu, technicienne en éducation spécialisée

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Lors de la lecture, Mme Beaudoin propose une modification pour faire l'ajout du point 7.1.7 qu'elle nomme Bibliothèque.

Proposé par Annie Johnson et appuyé par Suzelle Beaugard.

**3. Présentation des membres du conseil d'établissement**

Mme Beaudoin nous informe de la démission de Mme Lapointe, une des parents qui avait été élue.

Mme Beaudoin nous explique le processus de remplacement d'un parent au conseil d'établissement. Selon la charte, c'est aux membres du conseil d'établissement de remplacer le parent qui a été élu. Une nouvelle élection n'est pas nécessaire, on doit simplement approcher des gens et sonder leur désir de participer. Mme Beaudoin nous demande de suggérer des noms maintenant ou de lui envoyer par courriel. Elle a déjà proposé aux parents substituts d'occuper le poste vacant, pour l'instant ceux-ci préfèrent rester au poste de substitut. Le processus est à suivre à la prochaine réunion.

**4. Élections**

**ÉCOLE SAINT-ANSELME**  
**RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**Jeudi 28 octobre 2021, à 18H30**  
**Via TEAMS**

Trois postes du conseil d'établissement sont en élection chaque année. Nous procédons aux mises en candidatures.

**4.1.1.Présidence**

Caroline Favreau, élue par acclamation.

**4.1.2.Vice-présidence**

Bérénice Castro, élue par acclamation.

**4.1.3.Secrétaire**

Magali Letarte, élue par acclamation.

**5. Détermination de la durée des mandats (3 mandats d'un an, 3 mandats de 2 ans)**

Nous devons déterminer la durée des mandats de chacun des parents élus au conseil d'établissement. Par un enchaînement de circonstances, tous les postes étaient en élection pour l'année scolaire 2020-2021. Mme Beaudoin souligne qu'heureusement des parents qui avaient déjà occupé des postes au conseil sont de retour ce qui permet une certaine continuité.

Au départ, les cinq (5) parents élus souhaitent s'impliquer pour une durée de deux (2) ans. Mme Castro mentionne qu'elle se porte volontaire pour un mandat d'un (1) disant souhaiter que ceux et celles qui désirent s'impliquer puissent le faire. Mme Letarte prend aussi un mandat d'un (1) an ajoutant que les nouveaux venus auront plus de temps pour s'approprier le fonctionnement et les dossiers en occupant un poste de deux (2) ans. L'autre poste d'une durée d'un (1) an est attribué par défaut au parent qui joindra le comité en cours de mandat. Les autres parents obtiennent donc les mandats de deux(2) ans.

Pour les mandats de deux (2) ans:

Jeremy Taws, Julie Turcotte et Caroline Favreau

les mandats de un (1) an:

Bérénice Castro, Magali Letarte et Parent en remplacement de Mme Lapointe (démission)

**ÉCOLE SAINT-ANSELME**  
**RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**Jeudi 28 octobre 2021, à 18H30**  
**Via TEAMS**

**6. Lecture et adoption du compte-rendu de la rencontre du 15 juin 2021**

Pas de modifications proposées.

Proposé par Geneviève Mallet et appuyé par Sonia Cuzzolini.

**7. Sujets pour décision, information, consultation**

**7.1.1. Régie interne/règles de fonctionnement** (adoption)

Mme Beaudoin nous informe que nous pouvons avoir certaines règles de régie interne. Elle propose:

- 1) Que l'horaire des rencontres soit déterminé au moins un (1) mois à l'avance. Cette année nous proposons des rencontres le jeudi soir via Teams ou en personne.
- 2) Que les documents et ordre du jour fournis au moins deux (2) jours à l'avance par Mme Beaudoin.
- 3) Que les membres du conseil d'établissement répondent à l'invitation et mentionnent s'ils seront présent ou absent afin de s'assurer d'avoir le quorum.

Adopté par Hélène Aubier et appuyé par Julie Turcotte.

**7.1.2. Budget du CÉ** (budget de fonctionnement et de formation) (adoption)

Mme Beaudoin souhaite nous informer que le budget de fonctionnement du CÉ est de 400\$. Ce budget peut servir à couvrir des frais de réunions: repas, collations.

Elle ajoute aussi que le CÉ dispose aussi d'un budget de formation de 400\$ pour soutenir la formation des membres du conseil sur des enjeux liés aux mandats du CÉ.

Adopté par Julie Turcotte et appuyé par Suzelle Beauregard.

**7.1.3. Formation obligatoire pour les nouveaux membres** (information)

Les nouveaux membres du CÉ doivent se soumettre à une formation obligatoire qui consiste en quelques capsules vidéos. Mme Beaudoin propose que nous regardions

**ÉCOLE SAINT-ANSELME**  
**RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**Jeudi 28 octobre 2021, à 18H30**  
**Via TEAMS**

les capsules de formation lors des prochaines réunions du CÉ. Tous les membres sont d'accord.

**7.1.4. Bilan du plan de lutte contre l'intimidation et la violence** (adoption)

Mme Beaudoin nous présente le document du plan de lutte contre l'intimidation et la violence. Toutes les écoles doivent en avoir un et ce document doit être partagé avec les membres du conseil d'établissement et les parents.

Elle nous mentionne que le document sera sur le site internet de l'école.

Mme Beaudoin insiste sur certains points dont celui de la "communication". Elle ajoute que la présence d'une psychoéducatrice au service de garde améliore la communication entre ce qui s'y passe et entre les membres du personnel de l'école. C'est d'une grande aide lors des transitions vers les périodes de dîner.

Pour le volet "prévention" des ateliers de gestion du comportement offerts par le biais de capsules accessibles sur la plateforme Moozoom seront regardées en classe. L'enseignante Martine Jean, qui connaît la plateforme, s'engage à promouvoir leur diffusion dans l'école.

Concernant le point "Analyse du milieu" Mme Beaudoin nous informe que cette analyse est à refaire et ce dès cet automne. Elle confirme que ça fait plusieurs années que l'analyse n'a pas été réalisée à l'école Saint-Anselme. Cette analyse prend la forme de questionnaires portant sur l'environnement socioéducatif (QES). Les élèves du 2e et 3e cycle et les employé.es y répondront. Une équipe de l'université de Montréal (UdM) est responsable d'analyser les résultats.

Mme Beaudoin conclut sa présentation en nous informant que le plan comporte aussi un volet qui prend en charge le signalement des situations: des formulaires sont à remplir et des capsules sont présentées aux élèves. Un suivi et du soutien à l'élève victime d'intimidation sont offerts.

**7.1.5. Cour de récréation** (point de suivi)

**ÉCOLE SAINT-ANSELME**  
**RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**Jeudi 28 octobre 2021, à 18H30**  
**Via TEAMS**

En collaboration avec le comité de la cour d'école, des démarches ont été faites pour un nouveau marquage lors de l'année scolaire 2019-2020. Des trois soumissions demandées, deux soumissionnaires ont été contactés. Le troisième était trop cher, près du double des deux autres. Lorsque Mme Beaudoin a demandé à ceux sélectionnés il y a quelques jours, ils ont dit que nous étions trop tard pour cette saison avec la neige qui arrive. En février, nous devons donc refaire le processus de trois (3) soumissions.

Pour compléter les suivis Mme Beaudoin nous informe que les quatre (4) arbres plantés au printemps dernier sont en bonne santé et bien protégés par de petites clôtures. Mme Favreau mentionne aussi le concept du "banc de l'amitié" qui est une idée partagée sur le groupe Facebook des Parents de Saint-Anselme. Mme Beaudoin dit que cette idée, sera explorée et discutée avec le comité de la cour de récréation.

Caroline Favreau mentionne avoir discuté avec les deux candidats qui se présentent au poste de conseiller de ville de Sainte-Marie puisque nous sommes en période électorale et lui ont dit qu'ils auront de l'argent pour les cours d'école. Une avenue à explorer après les élections!

**7.1.6. Aide aux devoirs** (information)

Mme Beaudoin a rencontré M. Carlos de La Relance pour le service d'aide aux devoirs. Il y aura des tuteurs qui viendront à l'école deux (2) fois par semaine. Mme Beaudoin cherche un local qui pourrait être disponible après les heures de classe. Le service débutera sous peu.

**7.1.7. Bibliothèque**

Mme Beaudoin nous informe que plusieurs comités ont été mis sur pied à l'école: sport, robotique, journal étudiant, finissants et bibliothèque entre autres!

**ÉCOLE SAINT-ANSELME**  
**RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**Jeudi 28 octobre 2021, à 18H30**  
**Via TEAMS**

Il y a beaucoup de travail à faire dans les prochaines semaines pour le comité bibliothèque. Des élèves et des parents seront sollicités pour s'impliquer. Des formations seront données par la bibliothécaire scolaire aux élèves et aux parents. Les dates des formations sont les 9-10 et 11 novembre 2021. Un message sera envoyé par courriel à tous les parents lundi prochain. L'information a été publiée sur Facebook dans le groupe des parents. Pour l'instant 2 (deux) parents sont intéressés.

## **8. Points d'informations**

### **8.1.1. Mot du président ou de la présidente**

Mme Caroline Favreau présidente du CÉ s'adresse au conseil: On va passer une belle année! On respire de plus en plus. Des beaux projets sont à venir pour l'année scolaire. Elle souligne son bonheur de faire partie d'un comité où on peut apprendre, se tromper et être soi-même. Elle est contente de continuer son mandat en collaboration avec Mme Beaudoin.

### **8.1.2. Mot du personnel**

- Activités d'Halloween: informations données par Sonia Cuzzolini, enseignante.

Il y a un concours de citrouilles dans l'école: chaque classe a décoré une citrouille! Le traditionnel défilé de costumes aura lieu cette année. Un groupe à la fois défilera dans le gymnase et l'événement sera diffusé sur Teams dans les classes.

La "passerelle hantée" animée par les élèves du 3e cycle fait un retour cette année. Beaucoup d'excitation pour les élèves!

Des bonbons seront distribués dans les classes, une initiative de l'OPP, grâce aux dons de bonbons faits par les parents.

-Activités sportives et professeurs spécialistes: informations données par Suzelle Beaugard, enseignante.

Suzelle Beaugard et Annie-Sara offriront des ateliers de sports en parascolaire. Au programme: mini tennis, corde à sauter et ping pong.

**ÉCOLE SAINT-ANSELME**  
**RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**Jeudi 28 octobre 2021, à 18H30**  
**Via TEAMS**

La page Facebook des spécialistes est très fréquentée, les spécialistes sont ravies de partager les projets réalisés avec les élèves et les parents commentent et participent beaucoup!

**8.1.3. Mot du service de garde**

Informations données par Annie Johnson, Technicienne au service de garde. Des activités d'Halloween sont prévues, dont de la danse et de l'animation. Elle mentionne avoir une belle équipe en place cette année. Le service de garde ont des beaux projets dont la plantation de tulipes dans les bacs de jardinage extérieurs qui ont été nettoyés.

Elle ajoute aussi que lors des choix de sorties pour les journées pédagogiques, les activités qui font bouger les enfants sont choisies en priorité. Les sorties de l'année 2021-2022 seront proposées et adoptées par le CÉ au cours cette année.

**8.1.4. Mot de la représentante du comité central de parents**

Comme Mme Lapointe avait été élue pour être la représentante au comité central de parents, c'est Mme Favreau, qui avait été nommée substitut qui devra occuper le poste puisque c'est un poste qui doit être élu par l'assemblée générale des parents. Mme Favreau a reçu les documents par courriel. Elle va essayer de nous ramener l'information et de participer pour représenter notre école.

**8.1.5. Mot de l'O.P.P. (Organisme de participation des parents)**

Hélène Aubier nous informe sur le rôle de l'OPP dans sa qualité de responsable de ce comité. Formés des parents, l'OPP organise des activités sociales et récréatives au sein de l'école. Ils sont cinq (5) parents pour le moment. À la lumière des règles sanitaires entourant la pandémie, l'OPP avait été très calme en 219-2020. Les activités en discussion pour les mois à venir : un marché de Noël dans la cour en décembre et un ciné-parc dans la cour en juin.

**ÉCOLE SAINT-ANSELME**  
**RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**Jeudi 28 octobre 2021, à 18H30**  
**Via TEAMS**

**9. Mot de la direction**

Mme Beaudoin fait le point sur la nouvelle procédure pour les dépistages Covid à l'école: en présence de symptômes, un test rapide est fait à l'école. Si le résultat est positif, les parents devront amener l'enfant dans un centre de dépistage reconnu. (Chauveau par exemple) Si ce test est confirmé positif, une équipe de la compagnie "ambulance Saint-Jean" peut venir tester tous les individus de la classe incluant ceux sans symptômes. De nouveaux consentements doivent être signés par les parents car ceux-ci autorisent l'école à procéder à un test si "l'enfant a des symptômes". Cette procédure vise à éviter la fermeture de classes entières pour isolement. Elle ajoute qu'aucun cas d'infection à la COVID n'a été rapporté depuis le début de l'année scolaire.

Elle souligne la bonne collaboration des parents! Et "l'équipe de feu" qui oeuvre à Saint-Ansleme: dont "les responsables" COVID. Elle remercie tout le monde pour leur présence et implication au CÉ.

**10. Varia**

Pas de varies.

**11. Levée de la rencontre**

Proposée par Sonia Cuzzolini et appuyée par Julie Trucotte